

L'Écho de Blay



AVRIL 2015 - N° 2

Votre mairie

Tel. : 04.79.31.00.75

Fax. : 04.79.31.04.99

Courriel : mairie.essertsblay@orange.fr

Site internet : www.esserts-blay.fr

Ouvertures au public :

lundi 16h-19h,

mardi et vendredi 15h-18h

mercredi 10h-12h.

Permanences du maire :

sur rendez-vous uniquement.

La Bibliothèque : lundi et vendredi de 17h à 19h.

Les informations administratives, l'accès aux formulaires, les services à la population, la programmation culturelle de La Aula...

Tout, tout, tout se trouve sur : www.esserts-blay.fr



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

A la sortie de l'hiver capricieux, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous propose un nouveau numéro de « L'écho de Blay » qui comme vous le savez est votre journal, et donc ouvert à toutes les opinions et à toutes les sensibilités.

A travers mon propos, j'apporterais des précisions sur les dossiers en cours depuis notre dernière rencontre du 14 janvier, lors des vœux du maire.

Pendant les vacances de février, ont commencé, non sans mal, les travaux sur l'installation de chauffage de la garderie. En effet de graves dysfonctionnements avaient été constatés lors d'une précédente étude.

Début avril, les travaux prévus sous le préau de l'école ont commencé : ouverture dans le mur nord et projet d'art plastique pour les élèves, en association et encadré par les enseignants et une artiste plasticienne de Grenoble.

Traitement des boues de la station d'épuration :

Je vous rappelle brièvement le contexte, la commune est mise en demeure par la préfecture en 2013 d'arrêter l'épandage des boues de station et de mettre en place rapidement une solution au traitement.

Dès le mois de décembre 2014, nous avons fait le choix de traiter nos boues par aspiration, transport et traitement par le SIARA (Gilly sur Isère).

Cette solution mise en place dans l'urgence n'était pas satisfaisante, il fallait aller plus loin dans la réflexion. Nous avons donc provoqué une rencontre en mairie le 5 mars dernier avec l'ensemble des représentants des services de l'état, Police de l'eau, Agence de l'eau, il est apparu évident à tous les services que le traitement des boues pouvaient et devaient se faire sur la STEP de La Bathie. Au final c'est une solution gagnante, car moins onéreuse pour les deux communes.

Concernant le projet global d'assainissement du village, nous avons reçu début février le résultat positif de la note technique lancée en juillet-août 2014. Cette note avait pour objectif de connaître la faisabilité technique d'un raccordement en fonctionnement gravitaire jusqu'au rond-point de la Bathie tout en récupérant la Combaz, la Coutellat et la Plaine.

Cette première étude dans cette configuration était intéressante du fait d'un projet nouveau de raccordement du SI des Vernays (Cevins, Rognaix, St Paul sur Isère) par l'abandon de la station d'Arbine, pour ramener l'ensemble de la station au bout de la zone du château.

Cette réflexion, ce projet, s'inscrivent dans un environnement intercommunal en changement, puisque, quoi qu'il arrive les Intercommunalités prendront compétence eau et assainissement avant décembre 2017, décision faisant suite au vote de la loi, « NOTRE » du 10 mars 2015. Cette loi est une nouvelle donnée à prendre en compte, afin de nous orienter vers une mutualisation de ce service le plus rapidement possible et permettre des coûts de fonctionnement limités.

Nous devons bien mesurer le choix et le mode d'assainissement : 3 roselières sur la commune (Chef-Lieu, La Combaz et St Thomas) sans la Plaine ni la Coutellat, ou le raccordement sur la station de Basse-Tarentaise avec le Chef-lieu, la Combaz, la Plaine et la Coutellat. L'étape suivante désormais prévue sur l'année 2015 consistera à détailler la première étude, choix des matériaux, du tracé, coût du projet et du fonctionnement. C'est une étape importante qui nous permettra de définir notre choix. La commission des travaux travaille sur le sujet et avancera selon les échéances définies.

Le PLU, prescrit depuis le 26 novembre 2011, arrêté le 28 février 2014, a été approuvé le 26 mars 2015 par la nouvelle équipe, ce document est consultable par tous en mairie.

La santé en Basse-Tarentaise : les rencontres avec les médecins se poursuivent. Plusieurs réunions ont eu lieu. La visite du pôle médical de Frontenex nous a permis de bien évaluer les besoins en bâtiments, nous sommes confiants sur l'attractivité de notre territoire pour de nouveaux médecins.

Ce projet porté par 6 communes permettrait de faciliter l'installation de 3 à 4 médecins et de mettre à disposition un pôle médical pouvant accueillir aussi infirmières et kinés.

Les Temps d'Activités Périscolaires : La décision de maintenir sur toute la Basse-Tarentaise la gratuité sur les Temps d'Activités Périscolaires, a été maintenue pour l'année scolaire 2015-2016.

Le budget communal 2015-2016 a été voté à l'unanimité début avril, avec en perspective des travaux sur les routes, travaux sur les réservoirs, entretien des réseaux des eaux usées, optimisation du ramassage des ordures etc...

Nous connaissons officiellement les dotations fin avril malgré une forte baisse, alourdie par l'augmentation du FPIC, pour le quel Esserts-Blay doit verser près de 10 000€, nous avons fait le choix d'aucune augmentation d'impôts.

Nous avons équipé nos sites et bâtiments communaux de compteurs d'eau afin de mieux gérer notre consommation communale.

Nous avons reconduit la subvention au comité des fêtes pour le Cinéblay.

La Chambre d'Agriculture a lancé une opération avec les propriétaires privés, pour abattre les arbres proches de la ligne 20 000 volts qui dessert le village depuis la Plaine de Blay.

Nos objectifs : Réaliser le plus rapidement possible les projets que nous avons évoqués pendant notre campagne, être très attentifs à la gestion de notre commune, faire encore plus sans augmentation d'impôts, comme nous nous y sommes engagés.

Ces principales décisions, liste non exhaustive, sont le fait d'un travail collégial, associant l'ensemble des membres du conseil municipal, lors de réunions de travail menées par les adjoints et conseiller délégué.

Bien que ce bilan puisse être considéré comme positif et que de nombreuses réflexions soient déjà plus ou moins achevées, il est clair qu'il reste du chemin à parcourir. Tout ne peut pas être fait en un an. Aussi, soyez assurés que personne ne se relâchera au cours des années à venir et que le travail amorcé sera poursuivi avec autant de sérieux et d'assiduité que nécessaire.

J'espère au fond de moi que ce mandat que nous passons ensemble se traduira par une participation active de toutes et tous pour le bien de notre commune et de chacun d'entre nous.

Le Maire,
Raphaël THEVENON

« Relais-LOISIRS »

Marche

Les sorties sont organisées chaque mardi après-midi. Rendez-vous à 14h00 place de l'Église.

D'autre part une sortie de fin d'année est prévue le **samedi 27 juin** :

Tour du Vallon à Bozel. (Brides les Bains, Perrière, Bozel). Départ devant l'Église à 9h00. Les repas sont tirés des sacs au plan d'eau de Bozel avec ceux qui veulent nous rejoindre pour le pique-nique.

Renseignements auprès de Maryvonne au 04 79 89 66 40 ou Nicole au 06 85 06 04 21.

Peinture sur Porcelaine

Les cours reprendront dès le **lundi 13 avril** de 13h30 à 16h30 à la salle des associations.

Contact Nicole au 06 85 06 04 21.

Les petites mains

Un **nouveau stage peinture** est prévu avec Nicole : un bouquet de printemps sur bois brut.



Une participation financière pour l'achat du matériel sera demandée.

Ce stage aura lieu les **mercredis 27 mai, 10 et 17 juin** prochain à 14h00 à la salle des associations.

Inscription obligatoire et renseignements auprès de Nicole au 06 85 06 04 21

Décoration de Pots de Fleurs

Evelyne propose un atelier de **décoration de pots de fleurs** avec collage de serviettes le **mercredi 8 ou 15 avril** à 14h00 à la salle des associations. Apporter vos pots bien propres et prévoir 2€ pour les fournitures.

Art Floral

Un atelier d'Art floral avec une professionnelle vous est proposé le **samedi 6 juin** de 8h à 12h à la salle des associations. Composition de deux bouquets pour un prix de 35€. Renseignements et inscription auprès de Maryvonne ou Yvonne (04 79 89 62 39) avant le 27 mai.



Le **samedi 4 avril** rendez vous dès 14h00 au Château pour la reprise de la pétanque le 1er samedi de chaque mois.



Association des Parents d'Elèves du RPI

L'APE a pour rôle l'organisation et le financement des diverses activités scolaires en collaboration avec les enseignants et d'associer les parents à la vie de l'école. (Pour environ 150 élèves).

Des actions sont organisées, ce qui donne lieu à des moments d'échanges et permet de récolter des fonds, ainsi en 2014, l'APE a contribué aux sorties sportives programmées par les ensei-

gnants : ski, patinage, piscine, mais également culturelles : projet « cinéma » (un intervenant vient dans les classes), spectacles au Dôme, cinéma, des dictionnaires offerts aux CM2, une

sortie de fin d'année, en juin. Au début de l'année scolaire (2013) : les cartons de Noël (tombola), un spectacle de Noël, le père Noël, vente de décorations artisanales.



Puis sur la 2ème partie de l'année scolaire: le **repas dansant** qui a eu lieu début février, paëlla à Esserts-Blay, la **vente de plants** de fleurs et de légumes en avril/mai a bien fonctionné, le **vide-grenier du 1er mai** s'est tenu à Rognaix, comme les années précédente.

En juin 2014, projection au **cinéma** d'Ugine des réalisa-

tions des différentes classes, et **voyage** de fin d'année à Annecy, au festival du cinéma, pour toutes les classes avec des ateliers, et enfin clôture de l'année par la **kermesse**.

Sans oublier que pour leur entrée en 6^{ème}, l'APE a doté les **élèves de CM2**, de dictionnaires et d'atlas.

Pour 2015, une nouvelle

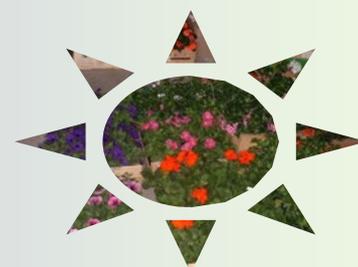
succession de manifestations sont prévues sur les 3 communes.

L'APE remercie vivement les 3 communes qui la subventionnent, payent les sorties piscine, et les cars pour les déplacements et particulièrement la municipalité d'Esserts-Blay pour l'accès à la salle polyvalente, au foyer.... De même, merci à

nos généreux partenaires et à tous ceux et celles qui participent activement à la réussite de nos manifestations.

Pour suivre l'actualité de l'APE, connectez-vous sur le blog:

<http://ape-eb-spi-r.over-blog.fr>.





Club du Château

Programme de l'année 2015

- *15 mai : Sortie avec le club de Tours :
Le train de l'Ardèche
- *12 juin : fête champêtre au Château d'Esserts-Blay
- *Vendredi 2 et samedi 3 octobre : sortie avec le club le Nant Bayet—« près du lac de Serre-Ponçon »
- *Repas de fin d'année
- *Participation au Téléthon
- Tous les vendredis sauf au mois de Juillet et Août à la salle des Associations :
Après-midi « belote, jeux goûter »

Suite à l'Assemblée Générale du 9 Janvier 2015, certaines personnes souhaitaient se retirer du bureau, nous tenons à les remercier pour le travail accompli auprès du Club.

Nouveau Bureau :

Président : Denche Paul
 Vice-Président : Lassiak Claude
 Secrétaire : Martinant Sylvie
 Secrétaire adjointe : Denche Annie
 Trésorier : Velludo Alain
 Trésorière adjointe : Lassiak Carmen

Membres :

Avrillier Catherine—Collombier Jeanine
 Lassiak Marylène— Collombier Pierre
 Matheret Simone— Valaz Ginette
 Velludo Monique— Denche Julien

Le Club compte soixante adhérents, bienvenue à tous ceux qui veulent nous rejoindre.



Commission Montagne, Forêts, Environnement



Martelage : Le 16 octobre 2014, les gardes de l'ONF ont procédé au martelage des parcelles 9 et 10 (sur la piste de la Pholiotte au Darbelay).



La vente se fera aux enchères à la fin du printemps.



Panneaux d'affichage municipal : Nous avons commencé le renouvellement des panneaux d'affichage municipal. Le premier a été installé à St Thomas (Vernachot).

Cinq autres suivront au cours de l'année 2015. (Notamment à la Combaz, au Char et à la Poyat.



RPI

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) associe les écoles d'Esserts-Blay, Rognaix et St Paul sur Isère. Depuis un an, les communes travaillent ensemble sur le périscolaire afin d'harmoniser les cantines et garderies.

Depuis septembre, chaque enfant peut manger sur son lieu de scolarisation sans avoir à utiliser le transport scolaire. Le collège St Paul fournit les repas en liaison chaude avec un seul menu pour tous les enfants et un tarif identique pour les familles des 3 communes (5,15 euros pour l'élémentaire et

4,90 euros pour les maternelles). Le restaurant scolaire d'Esserts-Blay accueille en moyenne 20 enfants par jour. Une réflexion est en cours pour un règlement intérieur unique aux 2 garderies du RPI (Esserts-Blay et Rognaix).

Les enseignants de l'école d'Esserts-Blay projettent en mai la réalisation d'une fresque par les enfants sur la façade intérieure du préau. Les élèves travailleront par atelier avec une artiste plasticienne.

Expression de la minorité

Du nouveau à Esserts-Blay : Entre attentisme et abandon :

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé à l'unanimité. Tous les élus ont mis un an pour se l'approprier et valider les ajustements proposés par le commissaire enquêteur. Maintenant ce n'est plus le dossier des anciens élus, mais le PLU de la Commune, qui, pour être appliqué sans entrave, doit rapidement être accompagné d'une nouvelle station d'épuration au Chef-Lieu.

Concernant ce sujet, le travail collectif qui aurait dû se faire suite à une nouvelle étude sur l'assainissement a été complètement écarté. Pour choisir la meilleure solution pour le village, il

faut partager les informations et réaliser une vraie présentation pour un débat argumenté. Or, l'exécutif, avec un total manque de transparence et sans l'avis préalable du conseil municipal s'engage dans une commande avec groupement de Communes (Basse Tarentaise). Ceci « force » vers un raccordement à la Bâthie alors que le choix écologique et économique d'une roselière est dévalué pour être plus facilement abandonné.

Il y a un an, « transparence, impartialité, équité, communication » était le slogan ...

- Le prix de la cantine a augmenté (+0,8€/repas) et le résultat n'est vrai-

ment pas probant (non-respect des commandes, problèmes avec les températures des repas, ...) alors que cela pèse trop lourd sur de nombreux foyers. C'était le premier « chantier », nous demandons un vrai bilan sur cette mauvaise opération.

- L'animation « culturelle » abandonnée, il était possible de faire mieux et moins cher. Dont acte.

- Le projet d'association foncière pastorale « envoyé » aux archives. Celui-ci, par une vraie dynamique, permettrait de mettre en place une structure pour « imaginer demain », pour travailler collectivement contre la déprise agricole, pour aider la gestion des forêts

privées, de l'énergie « bois », pour créer de l'activité et faciliter l'emploi.

Après un an passé dans cette « équipe », à l'heure du vote du budget aucune présentation n'a été faite avant le conseil municipal. Quels sont les projets, les ambitions à l'échéance du mandat et au-delà ? Autant de questions qui restent sans réponse à la découverte du budget.

Nous restons à votre écoute.

Cadel Jean-Luc, Denche James, Florent Jérémy, Rosat Elodie, Valaz Christophe.

SIBTAS T A P

Au 2ème trimestre, 339 enfants sont inscrits aux TAP sur le territoire de Basse Tarentaise dont : 111 enfants dans le RPI (42 à St Paul, 34 à Rognaix et 35 à Esserts-Blay)
 Une fréquentation de 76,5 % montre la réussite de la mise en place des TAP dans nos écoles.

Les activités sont assurées par les animateurs du Sibtas et certaines comme le théâtre et la sécurité routière sont animées par des intervenants extérieurs.

A la rentrée 2015 les Temps d'Activités Périscolaires sont maintenus sur une après-midi, le **lundi pour le RPI** et la gratuité a été reconduite par les

maires de Basse-Tarentaise.

CENTRE DE LOISIRS

Vu l'augmentation du nombre d'inscrits au centre de loisirs pendant les vacances scolaires le SIBTAS a dû augmenter sa capacité d'accueil. Nous vous rappelons que ce centre est ouvert aux enfants et aux jeunes de 3 à 17 ans,

Vous pouvez consulter le programme des activités sur son site (www.sibtas.fr)

RAM (Petite enfance)

Un atelier éveil est proposé aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle à la salle des fêtes de La Bâthie.

